

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Assemblée générale extraordinaire

du 21 avril 2021 (11.30 heures)

Ce formulaire doit être retourné pour le **15 avril 2021** au plus tard à :

Proximus SA de droit public

Monsieur Dirk Lybaert, Secrétaire Général

Bd du Roi Albert II, 27 (26U)

B – 1030 Bruxelles

Le(la) soussigné(e) (nom et prénom / nom de la société)

.....

Domicile / Siège social

.....

.....

Propriétaire de

--

Nombre

actions dématérialisées (1)
actions nominatives (1)

de Proximus
SA

(1) biffer la mention inutile

vote par correspondance comme suit pour l'assemblée générale extraordinaire de la société qui se tiendra le mercredi 21 avril 2021 à 11.30 heures.

Mon/notre vote sur chacune des propositions de décision est le suivant:
(marquer la case correspondante)

Pour le (la) représenter en tant qu'actionnaire à l'assemblée générale extraordinaire de la société mentionnée ci-dessus, qui se tiendra le mercredi 21 avril 2021, à 11h30, au Proximus Lounge, Rue Stroobants 51, 1140 Bruxelles, avec l'ordre du jour suivant:

1. Pouvoirs conférés en vue d'augmenter le capital dans le cadre du capital autorisé.

Prise de connaissance du rapport spécial du Conseil d'Administration concernant les pouvoirs en matière de capital autorisé, établi conformément à l'article 7:199 en liaison avec l'article 7:202, deuxième alinéa, 2° du Code des sociétés et associations.

Proposition de décision: proposition de renouvellement des pouvoirs conférés au Conseil d'Administration, pendant une période de cinq ans à dater du jour de la notification de la modification de ces statuts par l'assemblée générale du vingt-et-un avril deux-mille-vingt-et-un, à augmenter le capital de la Société, en un ou plusieurs mouvements, à concurrence de 200.000.000,00 EUR, conformément aux dispositions du paragraphe 1^{er} de l'article 5 des statuts.

Suite à cette décision, proposition de modification de l'article 5, paragraphe 2 des statuts comme suit: remplacement de la date "vingt avril deux mille seize" par "vingt-et-un avril deux-mille-vingt-et-un".

POUR	
-------------	--

CONTRE	
---------------	--

ABSTENTION	
-------------------	--

2. Pouvoirs conférés au Conseil d'Administration en vue du rachat d'actions propres.

Proposition de décision: proposition de renouvellement des pouvoirs conférés au Conseil d'Administration d'acquérir, dans un délai de cinq ans à compter du vingt-et-un avril deux-mille-vingt-et-un, et dans les limites légales, le nombre maximal d'actions autorisé par la loi à un prix ne pouvant être supérieur de plus de cinq pour cent au cours de clôture le plus élevé des trente jours de cotation précédant la transaction ni inférieur de plus de dix pour cent au cours de clôture le plus bas des trente jours de cotation précédant la transaction.

Suite à cette décision, proposition de modification de l'article 13, alinéa 2 des statuts comme suit: remplacement de la date "vingt avril deux mille seize" par "vingt-et-un avril deux-mille-vingt-et-un".

POUR	
-------------	--

CONTRE	
---------------	--

ABSTENTION	
-------------------	--

3. Procuration

Proposition de décision : proposition visant à accorder une procuration à chaque employé de la société coopérative à responsabilité limitée "Berquin Notaires", à 1000 Bruxelles, avenue Lloyd George 11, pour établir, signer et déposer le texte coordonné des statuts de la société au greffe du tribunal compétent.

POUR	
-------------	--

CONTRE	
---------------	--

ABSTENTION	
-------------------	--

Fait à, le 2021.

Signature(s) :

Les personnes morales doivent indiquer les nom, prénom et fonction des personnes qui signent.

Tout propriétaire d'actions dématérialisées ou nominatives qui entend voter par correspondance devra en outre avoir accompli les formalités décrites dans l'invitation.